



# Ruisseau de Marchampt (Identifiant national : 820032269)

(ZNIEFF Continentale de type 1)

(Identifiant régional : 69000033)

La citation de référence de cette fiche doit se faire comme suite : FRAPNA 69, .- 820032269, Ruisseau de Marchampt. - INPN, SPN-MNHN Paris, 6P. <https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/820032269.pdf>

Région en charge de la zone : Rhône-Alpes

Rédacteur(s) :FRAPNA 69

Centroïde calculé : 771309°-2126696°

## Dates de validation régionale et nationale

Date de premier avis CSRPN : 17/12/2009

Date actuelle d'avis CSRPN : 07/06/2019

Date de première diffusion INPN : 01/01/1900

Date de dernière diffusion INPN : 06/04/2011

1. DESCRIPTION .....	2
2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE .....	3
3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE .....	3
4. FACTEUR INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE .....	3
5. BILAN DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS .....	4
6. HABITATS .....	4
7. ESPECES .....	5
8. LIENS ESPECES ET HABITATS .....	6
9. SOURCES .....	6

## 1. DESCRIPTION

### 1.1 Localisation administrative

- Département : Rhône
- Commune : Marchamp (INSEE : 69124)

### 1.2 Superficie

29,59 hectares

### 1.3 Altitude

Minimale (mètre):

Maximale (mètre):

### 1.4 Liaisons écologiques avec d'autres ZNIEFF

*Non renseigné*

### 1.5 Commentaire général

*Non renseigné*

### 1.6 Compléments descriptifs

#### 1.6.1 Mesures de protection

*Non renseigné*

*Commentaire sur les mesures de protection*

*aucun commentaire*

#### 1.6.2 Activités humaines

*Non renseigné*

*Commentaire sur les activités humaines*

*aucun commentaire*

#### 1.6.3 Géomorphologie

*Non renseigné*

*Commentaire sur la géomorphologie*

*aucun commentaire*

#### 1.6.4 Statut de propriété

*Non renseigné*

*Commentaire sur le statut de propriété*

*aucun commentaire*

## 2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE

### Patrimoniaux

### Fonctionnels

### Complémentaires

- Ecologique
- Faunistique
- Autre Faune (préciser)

#### *Commentaire sur les intérêts*

*aucun commentaire*

## 3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE

- Répartition des espèces (faune, flore)
- Fonctionnement et relation d'écosystèmes
- Degré d'artificialisation du milieu ou pression d'usage

#### *Commentaire sur les critères de délimitation de la zone*

Le mont Soubran, dont le sommet culmine à 894 m d'altitude constitue un véritable château d'eau naturel ; il est à l'origine de nombreux ruisseaux, dont celui de Marchampt et deux autres également dénombrés parmi les secteurs naturels remarquables. Le ruisseau de Marchampt prend naissance vers 600 m d'altitude. Il est issu de plusieurs rus. Il s'agit d'un des cours d'eau qui formeront le ruisseau des Sansons, affluent de l'Ardières. Encore exempte de toute pollution organique, la qualité de son eau permet à l'Ecrevisse à pattes blanches de vivre jusqu'à l'amont du bourg.

## 4. FACTEURS INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE

#### *Commentaire sur les facteurs*

*aucun commentaire*

## 5. BILANS DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS

### 5.1 Espèces

Nulle	Faible	Moyen	Bon
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Algues</li> <li>- Amphibiens</li> <li>- Bryophytes</li> <li>- Lichens</li> <li>- Mammifères</li> <li>- Oiseaux</li> <li>- Phanérogames</li> <li>- Poissons</li> <li>- Ptéridophytes</li> <li>- Reptiles</li> <li>- Mollusques</li> <li>- Crustacés</li> <li>- Arachnides</li> <li>- Myriapodes</li> <li>- Odonates</li> <li>- Orthoptères</li> <li>- Lépidoptères</li> <li>- Coléoptères</li> <li>- Diptères</li> <li>- Hyménoptères</li> <li>- Autres ordres d'Hexapodes</li> <li>- Hémiptères</li> <li>- Ascomycètes</li> <li>- Basidiomycètes</li> <li>- Autres Fonges</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Autre Faunes</li> </ul>		

### 5.2 Habitats

## 6. HABITATS

#### 6.1 Habitats déterminants

*Non renseigné*

#### 6.2 Habitats autres

*Non renseigné*

#### 6.3 Habitats périphériques

*Non renseigné*

#### 6.4 Commentaire sur les habitats

*aucun commentaire*

## 7. ESPECES

### 7.1 Espèces déterminantes

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Crustacés	18437	<i>Austropotamobius pallipes</i> (Lereboullet, 1858)	Écrevisse à pieds blancs (L'), Écrevisse à pattes blanches (L'), Écrevisse pallipède (L')	Reproduction indéterminée					

### 7.2 Espèces autres

Non renseigné

### 7.3 Autres espèces à enjeux

Non renseigné

## 7.4 Espèces à statut réglementé

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de détermination	Réglementation
Crustacés	18437	<i>Austropotamobius pallipes</i> (Lereboullet, 1858)	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) ( <a href="#">lien</a> )
				Liste des espèces animales et végétales à la protection desquelles il ne peut être dérogé qu'après avis du Conseil national de la protection de la nature ( <a href="#">lien</a> )
				Protection des écrevisses autochtones sur le territoire français métropolitain ( <a href="#">lien</a> )

## 8. LIENS ESPECES ET HABITATS

Non renseigné

## 9. SOURCES

Type	Auteur	Année de publication	Titre
Bibliographie	BALIAN C.	2000	Inventaire et étude sur l'écrevisse à pieds blancs ( <i>Austropotamobius pallipes</i> )
	Bulletin Français de la Pêche et de la Pisciculture	2004	Les écrevisses européennes autochtones en relation avec l'occupation des sols et la détérioration de l'habitat, plus spécialement <i>Austropotamobius torrentium</i> : CRAYNET meeting, Innsbruck, Autriche, 8-11 septembre 2004 (volume 3)
	FAURE J.P.	2004	Suivi des populations d'écrevisses à pieds blancs dans le PNR du Pilat
	FROMENT B. ; PETIT-MARTENON V.	2001	Etat des populations d'écrevisse à pieds blancs ( <i>Austropotamobius pallipes</i> ) - Ravins rhodaniens du Parc Naturel régional du Pilat
	GRES P.	2004	Actualisation des données sur les sites à écrevisses à pieds blancs du Parc Naturel Régional du Pilat (Loire)
	GROSSI J.L.	1998	Haut-Rhône - Chautagne - Lavours - Bourget - Document d'objectifs - volume annexe
	VIERON J.P., FATON J.M.	1998	Etude des écrevisses dans les zones éligibles de la directive "Habitats" du département de la Drôme